

Demande de diplôme et d'attestation

- [DDE DIP DOCTORAT.pdf](#) (PDF, 334 Ko)

- [DDE DIP HDR.pdf](#) (PDF, 334 Ko)

L'Université Paris Nanterre délivre les diplômes et les attestations uniquement sur demande expresse de l'étudiant. Les imprimés sont disponibles à l'accueil du service des diplômes (Bâtiment A - A.206) ou peuvent être téléchargés sur ce site.

Procédure

Télécharger, imprimer, remplir le formulaire, joindre les pièces demandées et :

- Déposer le dossier à l'accueil du service des diplômes ou dans la boîte aux lettres située près du bureau A.206

OU

- Adresser le dossier par voie postale à :

Université Paris Nanterre
Service des diplômes - A206
200, avenue de la république
92 001 Nanterre Cedex

Les diplômes seront envoyés sous pli recommandé avec accusé de réception dans la grande enveloppe à dos cartonné que vous nous remettez au moment du dépôt de votre dossier.

Faire un dossier complet par diplôme demandé.

Pour les demandes ayant un caractère urgent, vous pouvez demander une attestation (joindre la petite enveloppe).

- **Dates**

Créé le 27 mai 2016

Mis à jour le 11 décembre 2017

► Organisation administrative

Responsable de l'ED :
[Christophe CHAMPEIL-DESPLATS](#)
[Philippe HARDY](#)

Responsable administrative :
[Christiane Brielle THIAN](#)

Service des diplômes - Bureau 511
Téléphone : 01 47 37 58.84

d'ouverture au public :
14.00 & 14.00 - 17.00

HEURE

Mardi & Vendredi après-midi
Mercredi matin

Le secrétariat de l'ED 141 sera fermé du 22 juillet au 01 septembre 2019.

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

► **Plan du site**

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

www.univ-lyon1.fr/terre.fr/demande-de-diplome-et-d-attestation-680992.kjsp?RH=1459769213248